CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC District de Montréal

No. R-3824-2012

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après «Gaz Métro»),

AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITE

(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je soussigné, **MARTIN IMBLEAU**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

- 1. Je suis Vice-président, Exploitation et projets majeurs, chez Gaz Métro;
- 2. J'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
- 3. Dans le cadre du dossier R-3824-2012, Gaz Métro a déposé, sous pli confidentiel, les tableaux 2 et 3 reproduits aux pages 11 et 12 de la pièce Gaz Métro-2, Document 1:
- 4. Ces tableaux contiennent la ventilation des coûts estimés par Gaz Métro pour la réalisation du projet d'investissement pour l'injection de biométhane produit par la ville de Saint-Hyacinthe;
- 5. Considérant les montants qui sont en jeu, Gaz Métro entend lancer un appel de propositions afin d'obtenir le meilleur prix possible;
- 6. Or, un tel exercice serait dépourvu de toute valeur si les éventuels proposants connaissaient la ventilation des coûts qu'en a faite Gaz Métro;
- 7. Bref, permettre la divulgation des tableaux 2 et 3 reproduits aux pages 11 et 12 de la pièce Gaz Métro-2, Document 1, et des informations qui y sont contenues, serait de nature à empêcher Gaz Métro de bénéficier du meilleur prix possible et ce, au détriment et préjudice de l'ensemble de la clientèle de l'activité réglementée:

- 8. Dans cette mesure, Gaz Métro est justifiée de demander à la Régie d'ordonner la confidentialité des tableaux 2 et 3 reproduits aux pages 11 et 12 de la pièce Gaz Métro-2, Document 1.
- 9. Tous les faits allégués dans le présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ:

(s) Martin Imbleau

MARTIN IMBLEAU

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi, à Montréal, ce 28ième jour de septembre 2012

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour tous les districts judiciaires du Québec